



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU S.IV.E.R.T.**

de l'Est Anjou

Comité syndical du 9 octobre 2020

COMITE DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL de VALORISATION ET DE RECYCLAGE THERMIQUE des DECHETS de L'EST ANJOU

L'an deux mille vingt, le vendredi 9 octobre 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 09h30, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 2 octobre. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Adrien DENIS.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Yves JEULAND.....	Communauté de communes Baugeois-Vallée
.....	
- Monsieur Jean-Luc DAVY.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND.....	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE.....	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT.....	S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Madame Sylvie BEILLARD.....	Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »
- Monsieur Michel POMMOT	S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe donnant pouvoir à Monsieur Jean-Luc DAVY
- Monsieur Anatole MICHEAUD	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant pouvoir à Monsieur Christian RUAULT
- Monsieur Marc BAINVEL	S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant pouvoir à Monsieur Yves BERLAND

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur GERAULT et Mme CAZILLAC S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou
- Monsieur Jean-Michel GUEVEL Paierie Départementale

Ceci donne lieu aux délibérations suivantes :

- *Délibération n° 20.31: Adoption du Compte-rendu du comité syndical du 22 septembre 2020*
- *Délibération n° 20.32: Election des représentants du SIVERT à l'Assemblée Générale de la SPL*
- *Délibération n° 20.33: Information sur les arrêtés et marchés signés par le Président ou Vice-Président*
- *Délibération n° 20.34: Travaux de Récupération de l'énergie fatale -HYDROCONDENSEUR- Projet ECOCIR*

Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Convocation adressée le 2 octobre 2020

Compte rendu affiché le, 15/10/2020 ,

P.J. en annexe le recueil des délibérations adoptées le 22 septembre 2020

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Séance du 9 octobre 2020

Comité Syndical

Délibération n° 20.31

L'an deux mille vingt, le vendredi 9 octobre 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 09h30, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 2 octobre. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Adrien DENIS..... Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Yves JEULAND..... Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Jean-Luc DAVY..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND..... S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Madame Sylvie BEILLARD..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Michel POMMOT S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe donnant
pouvoir à Monsieur Jean-Luc DAVY
- Monsieur Anatole MICHEAUD S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant
pouvoir à Monsieur Christian RUAULT
- Monsieur Marc BAINVEL S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant
pouvoir à Monsieur Yves BERLAND

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur GERAULT et Mme CAZILLAC ... S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou
- Monsieur Jean-Michel GUEVEL Paierie Départementale

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 15
Votes POUR : 15
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Approbation du Compte-rendu de la séance du 22 septembre 2020

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

VU l'avis du Comité Syndical ;

Considérant,

Le compte-rendu des dernières délibérations adopté par le précédent comité syndical du S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou.

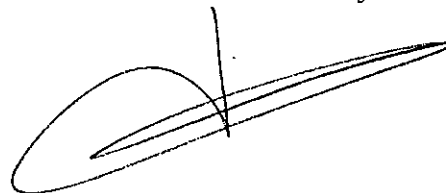
Aucune remarque n'est formulée sur le compte - rendu de la séance du 22 septembre 2020.

Le comité syndical décide à l'unanimité

- Article unique ; D'adopter le Compte rendu de la séance du comité syndical du 22 septembre 2020

Jean-Luc DAVY

Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou



**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Séance du 9 octobre 2020

Comité Syndical

Délibération n° 20.32

L'an deux mille vingt, le vendredi 9 octobre 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 09h30, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 2 octobre. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Adrien DENIS..... Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Yves JEULAND.....Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Jean-Luc DAVY..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND..... S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Madame Sylvie BEILLARD..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Michel POMMOT S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe donnant
pouvoir à Monsieur Jean-Luc DAVY
- Monsieur Anatole MICHAUD S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant
pouvoir à Monsieur Christian RUAULT
- Monsieur Marc BAINVEL S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant
pouvoir à Monsieur Yves BERLAND

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur GERAULT et Mme CAZILLAC ...S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou
- Monsieur Jean-Michel GUEVEL Paierie Départementale

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 15
Votes POUR : 15
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Election des représentants du SIVERT à l'Assemblée Générale de la SPL

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

VU la délibération n°20.25 du 22 septembre 2020 actant la désignation des trois représentants au SIVERT au Conseil d'Administration de la SPL Biopole

VU l'avis du Comité Syndical ;

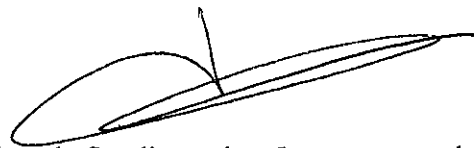
Considérant que,

Qu'il est nécessaire de désigner le représentant du SIVERT à l'Assemblée Générale de la SPL Biopole.

Le comité Syndical procède au vote et décide à l'unanimité

Article Unique ; Désigner le Président Jean-Luc DAVY, pour représenter le SIVERT aux assemblées générales de la SPL et Dean BLOUIN pour le suppléer en cas d'empêchement

Jean-Luc DAVY



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Séance du 9 octobre 2020

Comité Syndical

Délibération n° 20.33

L'an deux mille vingt, le vendredi 9 octobre 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 09h30, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 2 octobre. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Adrien DENIS..... Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Yves JEULAND..... Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Jean-Luc DAVY..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND..... S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE..... S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT..... S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Madame Sylvie BEILLARD..... Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Michel POMMOT S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe donnant
pouvoir à Monsieur Jean-Luc DAVY
- Monsieur Anatole MICHEAUD S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant
pouvoir à Monsieur Christian RUAULT
- Monsieur Marc BAINVEL S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant
pouvoir à Monsieur Yves BERLAND

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur GERAULT et Mme CAZILLAC ... S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou
- Monsieur Jean-Michel GUEVEL Paierie Départemental

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 15
Votes POUR : 15
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Information sur les arrêtés et marchés signés par le Président ou vice-Président

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

Considérant,

La nécessité de présenter l'ensemble des arrêtés et marché au comité syndical :

- Signature de l'arrêté par la Président du SIVERT concernant la caution de la SPL
- Signature du marché d'Assistance Technique au Maître d'ouvrage pour le suivi de l'exploitation, l'entretien courant, le gros entretien renouvellement de l'UVE de Lasse pour un montant maximum de 24999€

Le comité syndical prend Acte

Jean-Luc DAVY



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE
THERMIQUE DES DECHETS DE L'EST ANJOU**

Séance du 9 octobre 2020

Comité Syndical

Délibération n° 20.34

L'an deux mille vingt, le vendredi 9 octobre 2020, s'est tenue sur le site de l'UVE SALAMANDRE sur la commune de LASSE, à 09h30, la réunion du Comité syndical mixte Intercommunal de Valorisation Et de Recyclage Thermique des déchets de l'Est Anjou, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAVY, Président, dûment convoqué le 2 octobre. Monsieur Dean BLOUIN est désigné comme secrétaire de Séance,

Assistaient à cette réunion avec voix délibérative :

- Monsieur Dean BLOUIN Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Adrien DENIS Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Yves JEULAND Communauté de communes Baugeois-Vallée
- Monsieur Jean-Luc DAVY S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Madame Christine RICHARD S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Patrick PLANTIER S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Sébastien BERGER S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Monsieur Christian RUAULT Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BOUCHER Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Madame Judith GRIMA Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Yves BERLAND S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois
- Monsieur Didier GUILLAUME S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois

Etaient excusés :

- Monsieur David LAGLEYZE S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe
- Monsieur Xavier DUPONT S.M.I.P.E. Val Touraine Anjou
- Madame Sylvie BEILLARD Communauté d'agglomération
« Saumur Val de Loire »
- Monsieur Michel POMMOT S.I.C.T.O.M. Loir et Sarthe donnant
pouvoir à Monsieur Jean-Luc DAVY
- Monsieur Anatole MICHEAUD S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant
pouvoir à Monsieur Christian RUAULT
- Monsieur Marc BAINVEL S.M.I.T.O.M. du Sud Saumurois donnant
pouvoir à Monsieur Yves BERLAND

Assistaient sans voix délibérative :

- Monsieur GERAULT et Mme CAZILLAC ... S.I.V.E.R.T. de l'Est Anjou
- Monsieur Jean-Michel GUEVEL Paierie Départemental

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 15
Votes POUR : 15
Votes CONTRE : 0
Abstentions : 0

Travaux de Récupération de l'énergie fatale -HYDROCONDENSEUR-

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU les arrêtés des Préfets du département de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire en date du 17 juillet 1995, du 12 mai 1999 et du 1^{er} avril 2008.

VU les statuts

VU les délibérations du comité syndical des 9 novembre 1998 et 8 février 1999 proposant des modifications aux statuts.

VU les délibérations n°15.51 du 11 décembre 2015, autorisant Monsieur le Président à mettre en œuvre l'article 7.5 de l'avenant n°2 « Modernisation de l'UVE et amélioration de son bilan énergétique par récupération et valorisation de l'énergie fatale ».

VU les délibérations n°16.14 du 13 juin 2016, donnant un accord sur le lancement de deux études visant à la récupération de l'énergie fatale : la première concernant les conditions techniques et financières de la récupération de chaleur ; la seconde sur les filières potentielles.

VU la délibération n°18.06 du 15 février 2018, demandant à SAVED de fournir un devis pour les travaux de l'échangeur.

VU la délibération n° 18.21 du 4 juin 2018, autorisant Monsieur le Président à engager des négociations avec SAVED afin de rédiger un nouvel avenant prenant en compte les modalités techniques et financières visant à optimiser l'énergie fatale.

VU la délibération n°18 .28 du 9 novembre 2018, adoptant la convention de chaleur entre SAVED, le SIVERT et les futurs utilisateurs de l'énergie fournie sur le site limitrophe.

VU la délibération n°18.37 du 21 décembre 2018, autorisant SAVED à consulter des entreprises pour réaliser les travaux de récupération de l'énergie fatale.

VU la délibération n°19.39 du 20 décembre 2019, donnant délégation au Président pour négocier avec la société INCUB'ETHIC, sur la base d'une mission d'assistance, aux fins de sélectionner un obligé pour obtenir le meilleur prix de CEE.

VU la délibération n°20.06 du 6 mars 2020, autorisant Monsieur le Président à négocier et signer l'accord cadre et convention de chaleur avec SAS NG Avenir, et la convention avec la Communauté de communes Baugeois Vallée, ainsi qu'à négocier

un avenant avec SAVED ;

VU la convention en faveur de la promotion des économies d'énergie entre la société Total MARKETING France, le SIVERT, et INCUB'ETHIC pour un montant estimé à plus de 3,4 M€, en fonction des économies d'énergie réalisées, en date du 23 avril 2020.

VU l'accord cadre pour la mise en œuvre du projet ECOCIR de LASSE, signé entre le SIVERT, la société SAVED, la communauté de communes Baugeois Vallée, la société NG Avenir, et Alter Cités.

VU la Convention pour la Fourniture de chaleur fatale issue d'une UVE pour le chauffage de serres maraichères à LASSE.

VU l'avis du Comité Syndical ;

Considérant,

Conformément à l'article 16 du BEA « Modifications ultérieures et ouvrages supplémentaires » et article 14.3 de la convention non détachable « Modernisation éventuelle de l'Installation », le délégataire SAVED, fait part de l'offre de la société CLIMATELEC pour un « contrat d'étude, de fabrication, de travaux et de mise en service portant sur les installations de récupération de la chaleur fatale ». Après plusieurs échanges techniques et financiers, SAVED nous a transmis l'offre finalisée pour un montant HT de 2 038 129,08€. Le devis détaillé et la décomposition des prix sont annexés.

Par ailleurs, conformément à nos engagements contractuels avec la société NG Avenir, nous devons être en capacité de fournir l'énergie d'une puissance délivrée de 1,2 MW/ha au plus tard le 31 octobre 2021. Les travaux doivent donc commencer dans les meilleurs délais, au regard du contexte sanitaire et des délais de désignation des instances du SIVERT, qui ont retardées les procédures. De fait CLIMATELEC a remis ce lundi 6 octobre une dernière offre de devis, significativement en baisse. Ils s'engagent à respecter les délais, sous condition de réception de la notification du marché le 12 octobre 2020 par SAVED.

Le comité syndical décide à l'unanimité ;

Article premier : D'accepter l'offre de SAVED, et retenir la société CLIMATELEC pour « le contrat d'étude, de fabrication, de travaux et de mise en service portant sur les installations de récupération de la chaleur fatale », pour un montant HT de 2 038 129,08€ afin d'alimenter en énergie la ZAC Anjou Actiparc jouxtant l'UVE Salamandre au plus tard le 31 octobre 2021.

Article deuxième : Donner Délégation à Monsieur le Président pour effectuer l'ensemble des procédures administratives nécessaires, en particulier l'établissement et la signature d'un avenant avec SAVED intégrant le financement et le planning.

Article troisième : Le financement de cette opération sera prélevé au chapitre 23. Au fur et à mesure du raccordement des serres au réseau, le Président mettra en œuvre la convention en faveur de la promotion des économies d'énergie signée le 23 avril 2020 avec TOTAL pour un montant maximum de 3 436 851,71 €, au prorata des économies d'énergie réalisées, validées par le Pôle National des Certificats d'Énergie, autorité administrative compétente.

Jean-Luc DAVY



Président du Syndicat mixte Intercommunal
de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'est Anjou